

Liminaire de FO pour le CE siège du 7 et 8 septembre 2017

Un bon point pour la rentrée de FTV... de quoi faire râler les cyniques.

Essai réussi pour le démarrage des nouvelles grilles de rentrée, avec le JT de 20 heures de France 2. La nouvelle formule du JT était attendue au tournant par ceux qui critiquaient le renouvellement annoncé par France Télévisions avec la présentatrice Anne-Sophie Lapix.

Mission accomplie ! ... puisque les indices de satisfaction ont été au vert dans les sondages auprès du public et dans la presse, et puisque l'audience a été au rendez-vous. Il faut souhaiter la même chose pour *Tout le sport* qui aura une nouvelle formule et un nouveau visage lundi prochain, et encore un point positif, nous en profitons pour souhaiter un bon anniversaire à un pilier de France 3 qui a œuvré à la création du 19/20 en 1986 : Henri Sannier qui fête son 70ème anniversaire et qui présente son dernier *Tout le sport* aujourd'hui.

L'information est, avec la diffusion de la culture, le pilier de France Télévisions : les journaux y sont le résultat **d'un travail collectif qui a l'ambition d'éclairer les téléspectateurs sur l'actualité de façon particulière**. Ce « plus » c'est la marque de fabrique qui va offrir au public un regard sur l'actualité différent de ce qu'on voit sur les autres chaînes (privées).

Pourtant, à France 2, on pouvait s'attendre au pire cette semaine de rentrée. À propos « d'éclairer », il faut rappeler les conditions déplorables dans lesquelles les éclairagistes ont travaillé.

FO demande des primes pour les salariés

C'est ici l'occasion de rendre hommage aux équipes qui ont œuvré d'arrache-pied pour cette réussite. Un nouveau studio et un journal qui remplit sa mission, loin du gâchis qui aurait pu « satisfaire » les chaînes concurrentes et les mauvais esprits. Force Ouvrière demande une prime pour les éclairagistes qui ont su, dans ces conditions, mettre le cœur à l'ouvrage. Ils ont travaillé dans des conditions difficiles et sans maintenance éclairage. La valorisation du travail, cela passe par une véritable reconnaissance financière.

À l'heure où les 5 ordonnances destinées à réformer le code du Travail posent question sur l'avenir du droit des salariés et leurs garanties, à l'heure où une réforme tend à privilégier l'entreprise comme lieu de négociation –au détriment des branches professionnelles-, nous appelons l'entreprise FTV à faire preuve de bonne volonté. La reconnaissance de l'effort fourni sera un geste apprécié par les salariés qui le valent bien.